

Bulletin de liaison et d'information

N° 28
MARS -
AVRIL 2000

Prix : 5 Francs (0,76 Euro)
Bimestriel
4^{ème} année



215, avenue du petit train
34000 MONTPELLIER
FRANCE
Tel/Fax: 04 67 22 17 91

Site Internet :

<http://bleumer.tm.fr/rwanda>
Email : rwanda@bleumer.tm.fr
ou Rwandasud@aol.com

Directeur de la publication :

Thierry Lanieste

Ont participé à ce numéro :

J.D Bizimana, J.P. Gouleux,
T. Karabayinga, B. Sehele,
S. Mukamwezi

Dépôt légal Juin 2000

ISSN 1253-0689

Imprimé par nos soins

CPPAP N° 0333 G 77880 (gadis)

Liaison-Rwanda

Bulletin de liaison des associations et collectifs œuvrant pour la reconstruction au Rwanda

Editorial

Plusieurs milliers de femmes, d'enfants, d'hommes, massacrés, passés par la machette, jetés dans des fosses communes pour le seul fait qu'ils étaient nés et appartenaient à un groupe social identifié. C'était il y a 5 ans au Rwanda ? Non, c'était fin février en République Démocratique du Congo.

L'histoire bégaie, remuée de spasmes, dans cette région des Grands Lacs, toujours soumise à la même vindicte, à la même idée que chaque groupe social ou ethnique ne peut qu'être antagonisme aux autres et qui veut que les « dirigeants » jouent à chaque fois sur cette corde nationaliste et désignent les ennemis de l'intérieur pour garder eux-mêmes la main. Que se passe-t-il dans cette région pour que les choses empirent et ne s'arrangent jamais, la guerre entraînant aux massacres, les massacres amenant aux représailles, les représailles débouchant sur des guérillas...

A y regarder de plus près, tout est fait pour que les problèmes ne se résolvent pas : La guerre au Congo est source de déstabilisation : mouvements de guérilla exacerbés par les autorités appelant à la guerre populaire, assimilation des Tutsi congolais aux troupes rwandaises combattants auprès des rebelles, recrudescence des mouvements armés aux frontières ougandaises renforcés par les ex-miliciens *Interahamwe* toujours en activité... (voir page 2). A Kinshasa, on appelle à la guerre totale et populaire afin de bouter les « étrangers » hors du pays tout en affirmant la main sur le cœur le souhait de faire appliquer l'accord de paix de Lusaka. (suite page 8)

Danger de Mort !

Liaison-Rwanda est en danger de mort : La Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse vient de décider sa radiation de cette commission. Cela veut dire pour nous que nous n'avons plus droit aux tarifs spéciaux accordés par la Poste, que nos dépenses en affranchissement vont quadrupler alors quelles représentent déjà 65% de nos dépenses totales. Coup du sort ou acharnement, la Commission estime que d'une part, *Liaison-Rwanda*, n'est pas rentable ("insuffisamment vendue") et donc ne remplit pas les conditions requises, et que, d'autre part, le Ministère des Affaires étrangères, dont apparemment nous dépendons (...!), a estimé que nous ne défendons pas "une grande cause humanitaire, nationale ou internationale". C'est la meilleure façon de condamner à mort une presse citoyenne qui tente de vivre et d'informer au milieu de la désinformation ambiante. Il nous faudra donc trouver des solutions pour continuer de paraître alors que nous n'équilibrons que modérément les comptes (diminuer le tirage, passer en trimestriel, réduire le nb de pages...) Quoi qu'il en soit nous continueront... ! (La rédaction)

Sommaire

Télex

Le point sur les informations au Rwanda et dans la sous région.

Pages 2 et 3

Lecture

C'est bientôt le printemps : une floraison de livres à découvrir.

Pages 4 et 5

Danger

Liaison-Rwanda perd son inscription à la CPPAP. Machination ou fatalité ?

Page 1

Ibuka

Il y a 6 ans, le 7 avril 1994, commençait le génocide. Ibuka, souviens toi.

Page 8

RD du Congo

- Les combats continuent au Congo : bombardement de Basankusu (800km de Kin et base rebelle du MLC) par les forces alliées qui reprennent Ikela (300km de Kisangani) ; le RCD avance à partir de Kisangani vers l'ouest ; les forces rwandaises s'engagent au Kasai Oriental.
- Etienne Tshisekedi et l'UDPS refuse de participer à une rencontre entre le Président Kabila et les partis d'opposition et réaffirme son attachement aux accords de Lusaka
- Les 3 mouvements rebelles (RCD Bunia, RDC-Goma et MLC) réunis à Kabale en Ouganda en Janvier proposent une plate-forme politique commune et décident la libre circulation des biens et des personnes dans les zones qu'ils contrôlent.
- On soupçonne l'implication militaire du Général André Kolingba de Centrafrique auprès des rebelles du MLC alors que des combats les opposent aux forces loyalistes congolaises le long du fleuve Congo (Konya, Koba, Libanda).
- Coté diplomatique, une réunion au sommet a eu lieu le 25 janvier autour de Madeleine Albright : les présidents du RDC, Zambie, Mozambique, Angola, Ouganda et du Rwanda se sont rencontrés à New-York. Les participants ont réaffirmé leur attachement à l'accord de Lusaka et demandé à la communauté internationale de prendre ses responsabilités.
- Un mois après, le 24 février, le conseil de sécurité de l'ONU décidait l'envoi de 5537 hommes en RDC pour soutenir l'accord de paix. Il s'agit de 500 observateurs protégés par 5000 soldats répartis en 4 bataillons. La résolution notifie toutefois que Koffi Annan doit obtenir " des assurances fermes (...) des parties en faveur de l'accord de paix " avant l'envoi des casques bleus... !
- Des massacres de grande ampleur ont eu lieu fin janvier entre membres du groupe Lendu et ceux du groupe Hema. Au moins 350 civils, femmes et enfants y ont été massacrés dans la Région de Bunia.

Rwanda

Démission

Le Président de l'Assemblée Nationale, Mr Joseph Sebarenzi Kabuye démissionne le 7 janvier. Cette démission est confirmée par l'assemblée qui vote par 57 voix sur 67 le retrait de sa confiance à Sebarenzi. Vincent Biruta (PSD) devient le nouveau Président de l'Assemblée Nationale.

Trahison.....ou lutte d'influences ?

Même si des accusations graves ont été portées contre lui ("*incitation à la désertion*", "*actes subversifs*"...), toutes récusées par Sebarenzi, on estime que sa disgrâce est plutôt due à des luttes d'influences au sein du pouvoir. Il est notamment à l'origine des commissions d'enquêtes parlementaires qui ont mis en cause des membres du gouvernement. Il avait aussi des ambitions personnelles au sein de son parti, le Parti Libéral.

...et disparition

Des rumeurs alarmistes circulent sur le sort de Sebarenzi qui a disparu après une tentative de fuite par l'Ouganda. Avec l'assassinat mystérieux d'un autre rescapé du génocide Issiah Kabera, conseiller du Président Pasteur Bizimungu et ancien Préfet de Kibuye (assassinat qui impliquerait des militaires) une clarification est attendue des autorités.

Re-démission

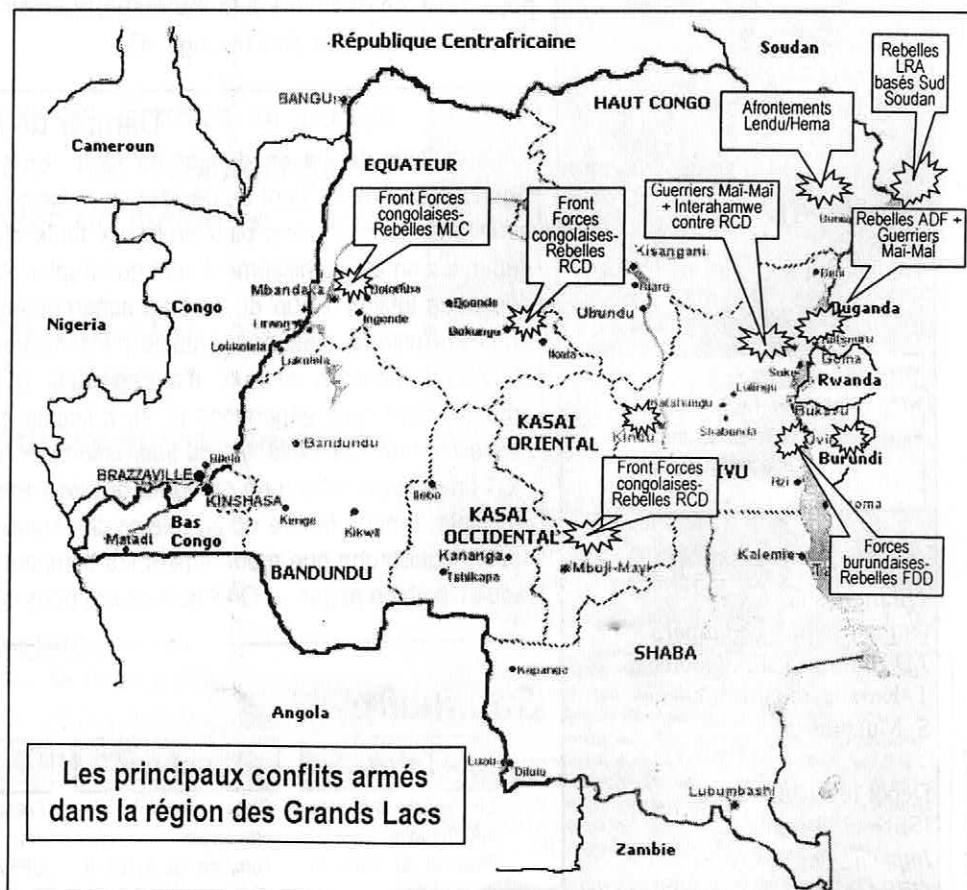
Le 29 février, c'est au tour du Premier Ministre, Pierre-Célestin Rwigema de démissionner suite à une enquête parlementaire le reconnaissant coupable de corruption et de mauvaise gestion. Il avait déjà été mis en cause par le parlement en décembre dernier, mais avait échappé à la censure de justesse, semble-t-il en faisant pression sur certains députés.

Nouveau gouvernement

Suite à cette démission, l'ensemble du gouvernement est donc à renouveler. Sur proposition du MDR, Bernard Makusa, juriste et originaire de Gikongoro, devient le 8 mars, le 3^{ème} Premier Ministre du Rwanda depuis le génocide.

TPIR

Jean-Bosco Barayagwiza, fondateur de la Radio Mille collines, relaxé par le TPIR pour vice de forme le 3 novembre 1999, a comparu devant la cour d'Appel du TPR. Le Procureur Carla del Ponte avait fait appel de la décision du TPIR déclarant que si on relâchait l'accusé, "*on pouvait fermer les portes*" du TPIR.



Condamnation

Le TPIR condamne à la prison à vie Alfred Musema, ancien directeur de l'usine de thé de Gisovu, pour crime de génocide.

Arrestation 1 : USA

"Effet Pinochet" ou non, la justice internationale montre les dents. Elyaphan Ntakirutimana, pasteur de l'église du 7^{ème} jour et soupçonné de complicité de génocide va être extradé des USA vers Arusha. Détenu en 96 au Texas, puis relâché et de nouveau appréhendé, le pasteur faisait l'objet d'une bataille juridique qui a tourné en sa défaveur.

Arrestation 2 : Angleterre

Tharcisse Muvunyi, ancien commandant militaire dans les préfectures de Butare et Gikongoro a été arrêté à Londres le 6 février et devrait être transféré rapidement vers Arusha pour y être jugé pour crime de génocide. Arrivé en mars 1998 en Grande Bretagne, le Ministère de l'intérieur britannique avait très vite signalé sa présence au TPIR.

Arrestation 3 : Belgique

L'ex-chef de la gendarmerie rwandaise, Augustin Ndingiyimana, est arrêté à Termonde après plusieurs tentatives de mise en cause par les associations de rescapés et des familles des casques bleus belges assassinés en 94. Bénéficiant d'un statut de réfugié politique en Belgique depuis mai 1998, l'ancien gendarme était arrivé en Belgique dès 1994.

Arrestation 4 : Danemark

Innocent Sagahutu, ex-officier de l'armée rwandaise, a été arrêté au Danemark le 16 février. Il serait également impliqué dans l'assassinat des 10 casques bleus belges.

Arrestation 5 : France

Pour la première fois, la France remet au TPIR un rwandais recherché pour génocide par le tribunal international. Jean de Dieu Kamuhanda, ancien ministre de l'enseignement supérieur, arrêté le 26 novembre 1999 à Bourges, est arrivé à Arusha le 8 mars pour y être jugé.

Arrestation 6 : France (suite)

De même, François-Xavier Nzuwonemeye, arrêté à Montauban le 15 février 2000, ancien officier, devrait subir le même sort. Toutefois, son avocat a décidé son pourvoi en cassation arguant du fait que le dossier d'accusation n'est pas complet. Son client étant atteint du Sida, M^e Morain demande également une garantie de soins en cas de transfert à Arusha.

Moralité

M^e Morain a également fourni un "certificat de moralité" notamment une attestation d'un colonel de l'état-major français (en activité) selon laquelle le prisonnier avait été "utile à la France" (pendant le génocide?). M. Nzuwonemeye résidait à Montauban depuis 1997. La complicité française n'a plus peur de s'afficher !

Liste

Une liste actualisée de présumés génocidaires a été rendue publique le 19 janvier dernier à Kigali. Cette liste comporte 2133 noms a été publié au Journal Officiel.

Banques

L'Etat rwandais cède la quasi totalité de ses actions qu'il détenait dans les banques rwandaises : la Bacar, la Banque de Kigali, la BCR et la BRD sont concernées par ces cessions. Pour les 3 dernières, l'Etat détenait jusqu'à 55 % des actions.

Police

Le Rwanda crée un corps de 3500 policiers nationaux en remplacement de la Gendarmerie Nationale. La Police nationale sera chargée de la sécurité des biens et des personnes.

Kagame

Le quotidien canadien *National Post* citant un document confidentiel de Nations Unies, affirme que Paul Kagame serait à l'origine de l'attentat sur l'avion présidentiel du 6 avril 1994. Le quotidien citerait un rapport de l'ONU daté du 1^{er} août 1997 faisant référence à des "informateurs tutsis" ayant eux-mêmes participé à l'attentat.

Le plus dense

Le Rwanda demeure le pays le plus densément peuplé d'Afrique avec 272 habitants/km² et possède un taux de croissance démographique de 3,6% par an avec une population totale estimée à 7,9 millions d'habitants.

Désenclavement

La Tanzanie tente une opération séduction en proposant une solution adaptée au transport de marchandises entre le Rwanda et le port de Dar-es-salaam à travers l'ouverture d'une plate-forme route-rail à Isaka en Tanzanie. Avec le chemin de fer de Dar à Isaka puis la route vers Kigali, la Tanzanie estime la durée du transport à 4 jours seulement. (T.L.)

Sources : AFP, AP, Reuters, ARI, Internet

Burundi

- Les pourparlers inter burundais pour la paix ont repris en janvier sous l'égide du nouveau médiateur, Nelson Mandela, avec les 18 délégations burundaises et, pour la 1ère fois, des représentants des mouvements rebelles.

- Dans le même temps, des attaques terroristes continuaient, suivi de ratissages de l'armée : 17 morts le 13 janvier sur la route de Muramvya. 100 morts au total dans des attaques sur Bujumbura depuis le début de l'année.

- De leur côté, les autorités burundaises décident de fermer une dizaine de camps de regroupement de la population. Ces camps, visant à mieux contrôler les zones soumises à insécurité, avaient été vivement critiqués par la communauté internationale.

- Le gouvernement burundais fait également face à des mouvements de mécontentement sur fonds de crise économique : grève des enseignants à l'Université Nationale du Burundi notamment sur des revendications salariales, bras de fer avec les syndicats de travailleurs toujours sur des problèmes de rémunération.

Ouganda

- Suite à l'accord passé en décembre 99 entre Kampala et Khartoum, les 2 pays échangent des prisonniers de guerre : notamment, le Soudan remet une centaine de personnes enlevés par le LRA dont de nombreux enfants enrôlés de force.

- Soupçonnant les forces congolaises ou soudanaises de ravitailler en armement le mouvement rebelle ougandais des Forces Démocratiques Alliés (ADF) (associé aux guerriers Mai-Mai, l'ADF attaque le territoire ougandais à partir du Congo), Kampala tente de prendre le contrôle de tous les aéroports de l'est du Congo.

L'Afrique des Grands Lacs – Deux mille ans d'histoire

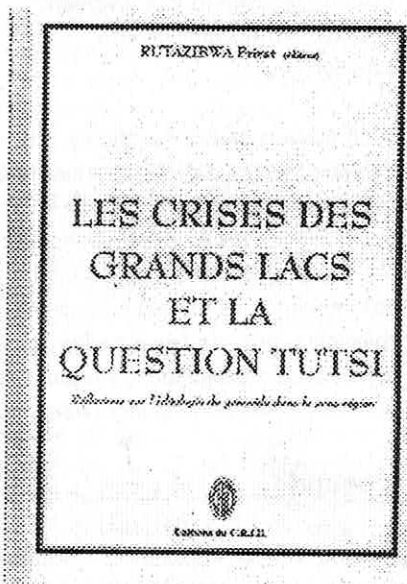
Jean-Pierre Chrétien

Aubier (Collection historique) - Février 2000

A lire Historien, spécialiste des Grands lacs, Jean-Pierre Chrétien a une longue carrière de fréquentation de la région derrière lui. Ici, il nous livre "une somme". L'auteur a mobilisé les acquis de multiples autres disciplines que la sienne (archéologie, linguistique, anthropologie, climatologie...) pour nous aider à découvrir le chemin parcouru par des hommes et des femmes dans le temps long, de la protohistoire jusqu'à l'an 2000. Il nous entraîne dans les coulisses de l'évolution et des ruptures, des stratégies de production d'une civilisation agropastorale, des pluies et des sécheresses, des migrations des produits agricoles, des mythes, identifications et représentations, de la politique (on en faisait déjà il y a bien longtemps), des religions et des drames. Examinant les nombreux documents publiés depuis 1 siècle et demi sur la région, il tente de déjouer les pièges tendus aux observateurs, à analyser le rôle qu'ont joué dans leurs observations et interprétations des pré-supposés, des préjugés ou des engagements idéologiques. "On commence à réaliser que l'ethnohistoire qui avait mis au premier plan l'expansion bantoue et les invasions hamitique était moins l'histoire de l'Afrique que celle d'une certaine anthropologie européenne, bloquée sur l'a priori racial."



Surtout, il s'efforce de cerner ce qui relève de faits démontrés, du probable, du possible, et ce qui reste encore dans l'ombre de long trajet humain au sein de son histoire. D'une grande érudition, l'auteur n'a cependant pas confondu érudition avec obligation d'être incompréhensible. Ces deux mille ans d'histoire sont abordables par tous ceux qui s'intéressent à la question. Un régale. (S.C.)



Les crises des Grands Lacs et la question tutsi.
Réflexions sur l'idéologie du génocide dans la sous-région.
 Privat Rutazibwa,
 Éditions du C.R.I.D., 1999, Kigali

A lire Le livre de Privat Rutazibwa, prêtre et journaliste qui connaît d'autant mieux cette région des Grands Lacs pour être né dans le Kivu, pour y avoir grandi et étudié, est indispensable à tous ceux qui veulent comprendre comment cette nouvelle peste brune, le racisme anti-Tutsi, est actuellement diffusée et exploitée. Exploitation dont on ressent aujourd'hui l'impact et le pouvoir fanatisant jusque chez nous, parmi les Congolais d'Europe. Créduité des uns, cynisme des autres, ce racisme est manipulé par le nouveau pouvoir de l'ex-Zaïre comme le faisait déjà, avant Kabila, l'expert en manipulation ethnique qu'était Mobutu. L'auteur le rappelle, en 1996, Kengo wa Dondo, Premier ministre zaïrois de l'époque, et Kamanda Wa Kamanda, ministre de l'Intérieur, agitaient le spectre de "l'Empire Hima" qui veut, expliquaient-ils, englober "l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et une partie de la Kagera tanzanienne et du Zaïre. Les Tutsi se retrouveraient là et les hutu seraient déversés dans les pays voisins". (allocution au 19^e sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de France et d'Afrique et interview au journal *Africa International* n°300, décembre 1996).

Derrière tout cela, il y a évidemment le travail de certains intellectuels hutu qui ont fait de ce racisme leur raison d'être, la justification du génocide qu'ils ont réalisé en 1994, et, plus prosaïquement, la perspective de leur retour aux "affaires". Travail souterrain que l'auteur avait lui-même douloureusement expérimenté dans les années 1980 à Bukavu, puis en 1990, au moment de l'offensive du FPR : "La sensibilisation visait d'abord les "bantous" [les Zaïrois] mais aussi les étrangers auxquels on expliquait la perfidie des Tutsi et le péril d'un empire Hima-Tutsi, dont les contours étaient décrits à l'aide d'une carte géographique" Il est quand même frappant de voir qu'un faux grossier diffusé par le journal ouvertement raciste *Kangura*, le fameux "Plan de domination Tutsi", comparable au "Protocole des Sages de Sion" inventé par la propagande antisémite, se soit retrouvé en France, sous forme d'une carte affichée dans le bureau du Chef d'état-major des armées et ait servi de justification à une politique française au Rwanda et au Zaïre qui allait devenir trois ans après, complice d'un génocide.

Ce livre entreprend de mettre à plat l'idéologie ethniste qui, après avoir causé un génocide au Rwanda "continue son parcours funeste dans la sous-région". Des centaines de milliers d'homme, de femme et d'enfant sont aujourd'hui menacés de mort dans toute l'étendue de l'ex-Zaïre, parce qu'ils sont d'origine Tutsi ou parce qu'ils ont simplement le faciès (grande taille, nez fin, aspect longiligne) dénoncé par cette propagande raciste. Car c'est là bien le fond du problème. Quelles que soient les critiques que l'on puisse faire aux armées rwandaise et ougandaise présentées au Congo, elles ne justifient pas ce racisme meurtrier. C'est un appel aux crimes racistes, une manipulation monstrueuse de la créduité des "petites gens" qui sous-tend l'horreur et le massacre des innocents. Les propagandistes africains ou européens, religieux ou politiques, qui se sont lancés dans cette impasse devront, tôt ou tard, rendre des comptes.

De ce livre, le fond prime la forme : les quelques fautes d'impression et d'expression ne retirent rien à son intérêt : celui d'être écrit en Afrique et par un africain. Et qui plus est, par un véritable "citoyen africain", dont le combat est celui d'un panafricanisme émancipateur et libérateur, contre la régression de l'ethnisme et de tous les racismes (J.P.G.).

Disponible à Liaison-Rwanda, 80FF franco de port

France-Afrique, le crime continue

François-Xavier Verschave

Editions tahin party, 73p., 15 FF

A lire François-Xavier Verschave reprend et réactualise sa diatribe contre la politique de la France en Afrique. Ce petit livre au format des " pas chers ", concentre, dans un texte ramassé et percutant, tous les faits qui révèlent et disqualifient la *Françafrique*. Sa politique de réseaux occulte est mise à nu : de leur genèse en 1958 par le père spirituel de la *Françafrique*, Jacques Foccart, aux égarements sanglants du Président Mitterrand et de son fils « papamadit » ; de la guerre du Biafra à la malfaisance des entreprises pétrolières françaises ; du recyclage de l'argent sale à la théorie du complexe de Fachoda. Ce texte, extrait d'une conférence réalisée à Lyon est complété des questions et réponses qui ont suivi l'intervention de François-Xavier, d'un glossaire sur quelques éléments explicatifs et d'un résumé du procès intenté par Charles Pasqua à F-X Verschave. En résumé, un tout petit livre qui se lit d'une traite et permet une pédagogie efficace sur l'implication du pays des Droits de l'homme dans le plus long scandale de la République. (T.L.)

Disponible à *Liaison-Rwanda*, 15FF franco de port



Souviens-toi, Akeza

Les enfants rwandais dans la guerre

Reine-Marguerite Bayle

Syros jeunesse, 110p, 49 FF

A lire Dans la Collection " *J'accuse* " destiné aux jeunes lecteurs de 12-13 ans, Reine-Marguerite Bayle recherche à travers des récits et des témoignages à faire toucher du doigt comment les enfants ont été impliqués dans le génocide de 1994. Reine-Marguerite nous livre d'abord le court récit romancé d'une jeune fille rescapée du génocide, Akeza, et son périple triste et émouvant dans le génocide. Les rumeurs sur les collines, la fuite, la chasse à l'homme, la perte de ses proches et sa miraculeuse survie sans les siens, jusqu'à son réapprentissage de la vie " *A quel âge peut-on vivre sans ses parents ? Ruyuki, crois-tu que j'arriverai à vivre sans vous tous ? Akeza, apprivoise peu à peu ses souvenirs. Elle ne s'interdit plus de penser ni de parler à ses morts.* " Dans un style simple, Reine-Marguerite trouve le ton juste, ni compassé, ni distancé, arrive à la fois à reproduire l'ambiance de la vie sur les collines et à nous faire ressentir l'angoisse de cette jeune fille qui s'enfonce dans l'horreur. " *Akeza se rend compte que son enfance et son adolescence sont définitivement perdues et qu'elle a basculé de force dans l'âge adulte. Même si la vie pouvait à nouveau*

avoir le goût du miel, ce dont elle doute, elle n'oubliera jamais le goût du sang. " De plus, des renvois de bas de pages ou des explications dans le corps du texte font comprendre les événements (l'attentat, la création des milices, le rôle de la RTLM, radio mille collines...). La deuxième partie du livre est consacrée à des témoignages d'autres enfants, notamment d'un enfant " génocidaire " et d'une explication historique et du contexte des événements (au passage le rôle de la France est épinglé) et des conséquences pour les enfants de ces conflits. Une seule erreur, dans ces pages, il est dit « *qu'en 1959, les paysans hutu se révoltent contre le pouvoir tutsi et la tutelle belge* " alors qu'en réalité, la tutelle belge soutient largement cette " révolte " à l'aide de ses troupes coloniales en la focalisant contre la population tutsi. Révolte sur fond ethnique qui aboutit à cette curieuse « indépendance » où elle gardera sa tutelle sur le pays. Au final, Reine-Marguerite Bayle réalise pour le jeune public un livre pédagogique et attachant, à mettre entre toutes les mains ! (T.L.)

N'aie pas peur de savoir,

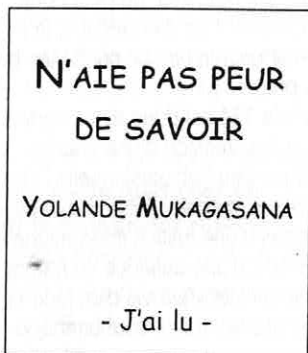
Yolande MUKAGASANA,

Collection *J'ai lu*

Robert Laffont, 1999.

A lire Ce titre s'adresse aux citoyens français. C'est le deuxième livre de Yolande Mukagasana (survivante tutsi du génocide), le premier étant *La mort n'a pas voulu de moi* (Fixot, 1997). A partir du moment où l'on se plonge (se noie) dans ce livre, on le lit d'une traite. Il s'agit là, d'un livre NECESSAIRE. Nécessaire pour l'auteur (il suffit de lire pour comprendre) et nécessaire pour le lecteur qui « n'a pas peur de savoir ». Quand on dit nécessaire, on situe ce livre exactement au même plan que le livre de Primo Lévi *Si c'est un homme*, avec peut-être un petit plus, c'est une femme qui affirme sa féminité et sa maternité à toutes les pages de son livre. Un autre petit plus serait qu'il s'agit d'une africaine qui nous parle de l'Afrique.

Dans celui-ci, il y a plus qu'un témoignage, beaucoup plus. Par exemple, à un moment, elle arrive naturellement à une confusion totale entre les interahamwe et les soldats français. C'est le titre, n'aie pas peur de savoir. Yolande Mukagasana utilise largement le livre de Jean-Paul Gouteux, *Un génocide secret d'Etat*, pour la dénonciation historique du rôle de la France, mais ce n'est qu'un aspect de ce qui est écrit. Et il ne s'agit pas de savoir si d'autres ont eu un parcours pire que le sien. Elle raconte le sien et elle dit clairement que si elle peut se mentir à elle-même, il lui est impossible de mentir à un autre survivant...(J.L.M.)



La dernière lettre de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) propose un article sur les réticences de la France à approuver dans sa globalité la Cour Criminelle internationale. Très bien. Dans cette article, La FIDH semble ne pas comprendre pourquoi. Moins bien. Explication de textes et réaction d'un militant.

Extrait de *La Nouvelle Lettre de la FIDH* N°32 du 14 février 2000

" Juridictions internationales, La France et le statut de la CPI "

" (...) M. Jacques Chirac, président de la République française, dans un courrier du 15 février 1999, adressé à la coalition française pour la Cour pénale internationale : " *En réponse à votre interrogation relative à l'article 124, je vous confirme que la France déclinera pour une période transitoire la compétence de la Cour pour les crimes de guerre. En effet, la définition des crimes de guerre au sens du Statut est distincte de celles contre l'humanité ou du génocide en ce sens qu'elle peut recouvrir des actes isolés. Des plaintes sans fondement et teintées d'arrière-pensées politiques pourraient donc aisément être dirigées contre les personnels de pays qui, comme le nôtre, sont engagés sur des théâtres extérieurs, notamment dans le cadre d'opérations de maintien de la paix.* " (...) En effet, en vertu du principe de complémentarité entre la Cour et les juridictions internes dans la répression des crimes, la Cour est compétente uniquement lorsque les États refusent ou sont incapables de traduire les criminels en justice, lorsque l'ordre judiciaire est défaillant. (...) En outre le Statut contient des garanties efficaces contre les plaintes abusives. De nombreuses garanties internationales ont été introduites dans le statut, dès les premiers stades de la procédures, tant pour protéger les États contre des plaintes fantaisistes, que pour les témoins ou les accusés. (...) Ces deux principes essentiels ayant été rappelés, on peut donc légitimement se demander si la France ne manquerait pas de confiance dans ses propres juridictions. (...) L'article 124 est donc d'une certaine façon l'expression d'une crainte quelque peu " obsessionnelle " des militaires français d'être pris dans les rouages d'une justice internationale, ainsi que d'une défiance de nature souverainiste vis-à-vis d'un juge autre que national. Il faut souhaiter que cette défiance n'entrave pas la volonté affirmée par le gouvernement français de ratifier le Protocole I des Conventions de Genève. "

La Lettre de la FIDH

Monsieur Patrick Baudouin, Directeur de la publication
17, passage de la Main d'Or
75011 PARIS

LETTRE OUVERTE A LA FIDH A PROPOS DU RWANDA

Cher Monsieur,

Militant des droits de l'Homme et abonné depuis longtemps à *La Lettre de la FIDH*, je viens de lire dans *La Lettre* n° 32 du 14 février 2000 (page 7-8) un article intitulé " *La France et le statut de la CPI* ".

Il s'agit de demander à " *la France* " de renoncer à l'article 124. Si l'intention est excellente, la forme est déplorable. Tout ce texte est construit comme si l'auteur ne comprenait pas pourquoi l'actuel Président de la République exige le recours à ce scandaleux article 124. Comme s'il trouvait " *la crainte des militaires français* " déplacée (il dit " *quelque peu obsessionnelle* "). Pensez-vous vraiment que cette " *défiance de nature souverainiste* " (selon l'auteur), n'ait aucune raison " historique " d'être ?

Je peux difficilement imaginer une méconnaissance de votre part du dossier Rwandais. Ce dossier est en effet très lourd. Les responsabilités françaises sont énormes. En particulier le rôle de l'Élysée, de sa cellule africaine et de son état-major, notamment des généraux J.P. Huchon et C. Quesnot, ne peut être passé sous silence. Je pense que ce recours à l'article 124 était l'occasion d'évoquer ce qui s'est passé au Rwanda. N'est-ce pas un argument majeur, essentiel, pour exiger la compétence immédiate de la Cour pour les crimes de guerre ?

Si cela relève d'une attitude tactique, celle de faire semblant d'ignorer les antécédents, il faut s'interroger sur cette curieuse tactique, sur sa légitimité et sur son efficacité vis à vis des responsables politiques actuels. S'il s'agit d'une ignorance réelle de l'auteur de l'article, je me permets de lui conseiller de lire les livres de François Xavier Verschave : *Complicité de génocide* (La découverte), *La Françafrique* (Stock), de Mehdi Ba : *Un génocide français*, de Michel Sitbon : *Un génocide secret d'État* (Éditions sociales), et finalement le rapport de la Mission d'information sur le Rwanda, sans vous en tenir aux conclusions lénifiantes et mystifiantes de Paul Quilès. Le remarquable livre que vous avez co-produit avec Human Rights Watch (Alison Des Forges, *Aucun témoins ne doit survivre*) ouvrage de référence sur le génocide, contient également des éléments d'accusations redoutables pour l'armée française... du moins si ceux-ci étaient pris en compte par un tribunal international sans que cette armée bénéficie de la protection de l'article 124 !

Le recours à l'article 124, confirmé par Jacques Chirac dans sa lettre du 15 février 1999, revient à réclamer l'impunité pour l'armée française et occulter ce que fut l'engagement militaire français, dès 1990 et jusqu'en 1998, avec les forces qui ont préparé, puis réalisé le génocide. La responsabilité de cette armée a été suffisamment documentée, y compris par la FIDH, pour être évoquée. Si la FIDH ferme les yeux sur la complicité de hauts responsables français dans le génocide rwandais, elle perd sa raison d'être : elle n'est plus un contre-pouvoir, mais un alibi de ce même pouvoir dans l'une de ses dérives les plus graves de la fin de ce siècle.

Veuillez voir dans cette lettre l'appel d'un citoyen-sincère pour que la FIDH ne laisse pas tomber aux " oubliettes de l'histoire " le génocide rwandais et son cortège de complicités, comme tant de personne s'emploient à le faire. Le refus d'une amnésie très consensuelle exprime ici la conviction que seuls la justice et le refus de l'impunité peuvent éviter de nouvelles dérives. Veuillez croire en ma plus fraternelle estime.

Jean-Paul GOUTEUX

La complicité française jetée aux oubliettes ?

Que l'on nous comprenne bien. Nous sommes des amis de la FIDH avec laquelle nous poursuivons un combat commun pour la justice et les droits humains. Mais c'est précisément parce que ce sont nos amis et nos alliées qu'il nous faut être intransigeants et rappeler, quand c'est nécessaire, quelques vérités. Des vérités, il est vrai, que tout, absolument tout, pousse à jeter aux "oubliettes de l'histoire".

La complicité française dans le troisième génocide du siècle est douloureuse. Elle est impunie, honteuse, dissimulée, oubliée... Bref, l'évoquer est source de complication. C'est l'aveu insupportable d'une injustice gravissime vis à vis d'un million d'innocents. C'est aussi l'obligation de reconnaître l'impunité intolérable de nos chefs politiques et militaires. Pourtant, alors que le génocide faisait rage au Rwanda, les représentants de ce carnage sans nom étaient reçus à l'Élysée et à Matignon, le 27 avril. Ils serraient les mains d'Alain Juppé et d'Édouard Balladur. Et que l'on ne nous dise pas qu'ils n'étaient pas au courant ! En 1998, lors qu'il fut question de reparler du Rwanda, Jacques Isnard, spécialiste des questions militaires au *Monde* nous a expliqué qu'il s'agissait d'une "crise gérée en directe par une cellule de l'Élysée" (titre de l'article du 21 avril 1998) : "Sur quoi s'est alors fondé l'Élysée ? (...) Essentiellement sur des renseignements centralisés par l'état-major particulier de la présidence de la République où, au fil des mois, deux officiers, le général Christian Quesnot et le colonel, puis général Jean-Pierre Huchon vont jouer un rôle de premier plan dans les prises de décision de François Mitterrand". Militaires et politiques français connaissaient donc parfaitement la nature du crime qui s'accomplissait au Rwanda, en directe et sous leur couverture : le général Huchon recevait dans son bureau de la Coopération un représentant des forces génocidaire, présent en France du 9 au 13 mai 1994. Le Rwanda n'était pas un "point aveugle", une zone d'ombre. Depuis 1990, leurs hommes étaient sur place. Jacques Isnard le dit : "Équipés de matériel pour le combat de nuit et de puissants moyens de transmission à longue distance, les hommes du 1^{er} RPIMA (...) ont pour mission d'établir des contacts permanents avec les plus hautes autorités politiques et militaires à Paris qui gère les crises en Afrique. (...) Ce fut le cas au Rwanda, grâce à un fil crypté direct entre le régiment et l'Élysée, via l'état-major des armées et l'état-major particulier de l'Élysée, où une cellule de crise, comprenant le général Quesnot et son adjoint, le colonel Jean-Pierre Huchon, lui-même ancien patron du 1^{er} RPIMA, gérait l'ensemble de la manœuvre" (*Le Monde* du 21 mai 1998).

L'adage dit qu'il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre. Mais, les faits sont là. Ils sont connus. Ils sont têtus. La complicité de génocide ne s'enterre pas comme cela. Il faudra bien, tôt ou tard, les prendre en compte.

Angers Les *Enfants de Kambyeyi* toujours actif : conférences dans un collège auprès des élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, participation à la rencontre de la chaîne des amitiés franco-rwandaïses, envoi prochain de plusieurs ordinateurs pour un centre de formation au Rwanda... Par contre, le problème des parrainages reste un point important pas tout à fait résolu. Les *Enfants de Kambyeyi* recherche de toute urgence des parrains pour 7 enfants dont l'âge oscille entre 7 et 17 ans. Pour les modalités pratiques, prendre contact avec l'association.

Les Enfants de Kambyeyi
28, rue Tarin
49100 ANGERS
Tel : 02 41 87 24 93
Fax : 02 41 81 07 75

Quimper L'association *Finistère-Rwanda* organise la prochaine réunion regroupant les associations de la "Chaîne des amitiés franco-rwandaïses" à Quimper le 22 avril 2000 de 9H00 à 18H00. Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser à Finistère-Rwanda.

Finistère-Rwanda
15, rue Jean Rameau
29000 QUIMPER
Tel : 02 98 64 98 92
Fax : 02 98 55 93 04

La solidarité, c'est aussi :

● **Orphelins rescapés du Rwanda**
23, rue Louis Hubert
78140 VELIZY
Tel : 01 43 29 09 43

● **Association d'aide aux orphelins du génocide rwandais**
BP 35
14202 HEROUVILLE SAINT CLAIR
Tel : 02 31 97 04 66

● **Flourens Enfance Rwanda**
2, rue Pyrénées
31130 FLOURENS
Tel : 05 61 83 90 47

● **UBUREZI**
Mr et Mme BRISSET
20, avenue Pompidou
46500 GRAMAT
Tel : 05 65 33 40 19

● **Collectif Girardin pour le Rwanda**
Gilles DUROU
36, rue Sanche de Pommiers
33800 BORDEAUX
Tel : 05 56 94 76 00

● **Chambray Solidarité**
c/o Mme Héraut
Le grand Porteau
37170 CHAMBRAY LES TOURS

● **Sari**
239, avenue de Muret
31300 TOULOUSE
Tel : 05 61 59 23 82

Cet accord de paix que les Nations Unis voudrait faire appliquer avec seulement 500 observateurs (dans un pays vaste comme l'Europe) alors que l'accord prévoit une force d'interposition et une démilitarisation des milices civiles. Faute de démilitarisation par l'ONU, se seront encore les militaires rwandais ou ougandais qui s'engageront d'avantage en territoire congolais et « désarmeront » eux-mêmes les miliciens qui menacent leurs frontières.

Pendant ce temps, les orages politiques se succèdent au Rwanda qui fait l'apprentissage de la transparence dans les affaires et s'offre un ministre par semaine au rythme des démissions attendues ou créant la surprise. Malgré, ou à cause de ces remous qui agitent une classe politique qui semble préférer les luttes intestines au développement du pays, les rescapés, eux, continuent leur ré-apprentissage de la vie et s'apprentent à commémorer le 6^{ème} anniversaire du début du génocide de 94.

IBUKA, souviens toi.

En effet, ce travail de mémoire est plus que jamais nécessaire, au moment où les crimes racistes continuent au Congo, près de Bunia, au moment où ceux qui sont morts avaient seulement le tort d'être né de la tribu des Lenda. (T.L.)

IBUKA

SOUVIENS TOI

*6^{ème} anniversaire du début du
génocide des Tutsi du Rwanda*

Le devoir de mémoire

La Communauté Rwandaise de France organise
une soirée de recueillement, de témoignage et
de réflexion autour du devoir de mémoire,

Le 7 avril 2000

de 18H30 à 21H00

Mairie du 3^{ème} arrondissement de Paris

2, rue Eugène Spuller

Métro Art et Métiers ou République

Renseignements :

Communauté Rwandaise de France (CRF)

177 rue de Charonne 75011 PARIS

Fax : 01 43 70 38 84

**DISPENSE DE TIMBRAGE
PORT PAYE
34 MONTPELLIER Antigone**

Sharon COURTOUX
SURVIE
57, avenue du Maine
75014 PARIS

Association Franco-rwandaise - Sud
215, avenue du petit train
34000 MONTPELLIER (France)

Ce bulletin de liaison est un lien entre les associations qui travaillent à la reconstruction au Rwanda. Diffuser l'information, se faire l'écho de la solidarité en repercutant les actions des associations en constituent les objectifs.

Les associations qui souhaitent nous rejoindre doivent adhérer au journal (150 FF/an)

Pour les particuliers, abonnement 100 FF pour 1 an

Nom, Prénom _____

Adresse _____

Chèque à l'ordre de :

" Association Franco-rwandaise "

215, avenue du petit train 34000 Montpellier

Tel/Fax : 04 67 22 47 91, E-mail : rwandasud@aol.com

Associations adhérentes : Association Franco-rwandaise Sud (34)/ Uburezi (46)/ Izuba-Rwanda (87)/ Collectif girondin pour le Rwanda (33)/ Santé et Rencontres Interculturelles SARI (31)/ Association humanitaire cosnoise pour le Rwanda (58)/ Association d'aide aux orphelins du génocide rwandais (14)/Enfant Nord-Sud (34)/Finistère Rwanda (29)/Les enfants de Kambyevi (49)/ Avenir Enfance Rwanda (34)/Alliance pour le Rwanda (75) Flourens Enfance Rwanda (31)/ Castres-Huye (81)/Espoir Enfants des Mille collines (91)/Orphelins rescapés du Rwanda (78)